

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

COLLEGE BLAISE CENDRARS



# DOSSIER DE CANDIDATURE

(Pour les tests sportifs du mercredi 10 avril 2019)

## ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020

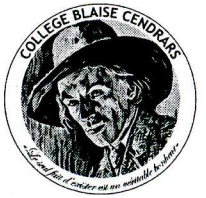
A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE MERCREDI 10 AVRIL 2019

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....





Madame, Monsieur,

La Section Sportive Scolaire Football du collège Blaise Cendrars ouvrira ses portes à la **rentrée 2019**.

Les inscriptions concernent les élèves garçons nés en 2008 ou 2009 (6<sup>ème</sup>) et ceux nés en 2007 (5<sup>ème</sup>).

La Section Sportive offre aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu du football, **tout en suivant une scolarité normale**. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Les élèves inscrits pratiqueront, en plus des horaires habituels d'enseignement, 4 heures effectives de football par semaine et participeront aux compétitions « excellence » organisées par l'UNSS. **C'est donc un parcours exigeant**. Les élèves doivent être motivés et sérieux, **avoir une réelle capacité de travail**, une organisation et une gestion efficaces de leur temps et de leurs activités (travail scolaire, détente, repos, sommeil, etc.). Une vie équilibrée est une condition nécessaire de réussite. Il est conseillé aux élèves inscrits de ne pas se disperser dans d'autres activités extra scolaires afin de ménager du temps de repos et de récupération nécessaires à toute pratique sportive.

Les élèves souhaitant intégrer la section sportive doivent compléter un dossier de candidature et réaliser des tests sportifs.

Les résultats scolaires, les appréciations portant sur le comportement ainsi que le niveau sportif sont les principaux critères de recrutement.

M. REYDON, professeur d'EPS et coordonnateur de la Section Sportive Scolaire Football.

